



Coteaux
Bellevue

Communauté de communes



ACTUALITÉS

Baromètre cyclable

 Que vous soyez cycliste régulier, occasionnel ou même non-cycliste, votre ressenti est précieux !

Le Baromètre vélo vous permet d'évaluer les conditions de circulation à vélo dans les communes :

- Sécurité sur les routes et pistes cyclables
- Qualité des aménagements et de la signalisation
- Disponibilité des stationnements et services vélo

 En quelques minutes seulement, donnez votre avis sur le confort et la sécurité du vélo près de chez vous !



 Scannez ou cliquez moi dessus

Chaque réponse est essentielle pour faire évoluer les politiques locales et améliorer les infrastructures

Participez ici : www.barometre-velo.fr



Tous au compost 2025 !

Tous au compost! est un évènement national annuel qui valorise la pratique du compostage de proximité des déchets organiques, organisé par le [Réseau Compost Citoyen](#).

C'est l'occasion de participer à des ateliers pour approfondir vos connaissances des pratiques de compostage ou du paillage, découvrir la vie des petites bêtes du sol ou simplement rencontrer les référents du territoire.

Retrouvez tous les évènements autour de vous sur la [carte interactive](#).



Challenge Mai à Vélo

 Cycliste régulier ou occasionnel ?

Inscrivez-vous au challenge de l'équipe des Coteaux Bellevue pour aider la collectivité à cumuler des kilomètres et atteindre le podium !



Chaque année, Mai à vélo mobilise les acteurs du vélo dans tous les territoires autour d'événements cyclables. C'est l'occasion de partager avec le plus grand nombre l'ensemble des pratiques du vélo : mode de déplacement du quotidien, loisir, sport, tourisme...

Écologique, bénéfique pour la santé, le vélo répond aux enjeux économiques, sociaux et sanitaires de nos territoires.

Restez attentifs, d'autres événements autour du vélo arrivent en Mai !

Ateliers et visites



Ciné-débat : Low Tech

Partons à la rencontre de citoyens qui se battent pour concevoir et diffuser des savoir-faire utiles et accessibles à tous.

Invité : S Lachaise, Chercheur

Je. 10/04 | 20H30 | Cinéma le Ventura, Saint-Geniès Bellevue

Café Bricol'

Cet atelier, totalement gratuit et ouvert à tous, vous permet d'échanger et de transmettre vos savoirs, de réparer des objets en panne.

Ve. 18/04 | 20H30-22H30 | l'Atelier, Pechbonnieu

Visite guidée de l'Unité de Valorisation Énergétique de Toulouse (UVE)

Découvrez comment l'UVE de Toulouse transforme les déchets ménagers en énergie thermique et électrique pour alimenter les quartiers voisins. Animé par DECOSSET

JEU. 24/04 | 10h30 à 12h | 11 chemin de Perpignan, 31100 Toulouse

Gratuit, sur inscription (À partir de 8 ans)

La TEOMi, c'est parti depuis Janvier 2025 !

L'essentiel à retenir :

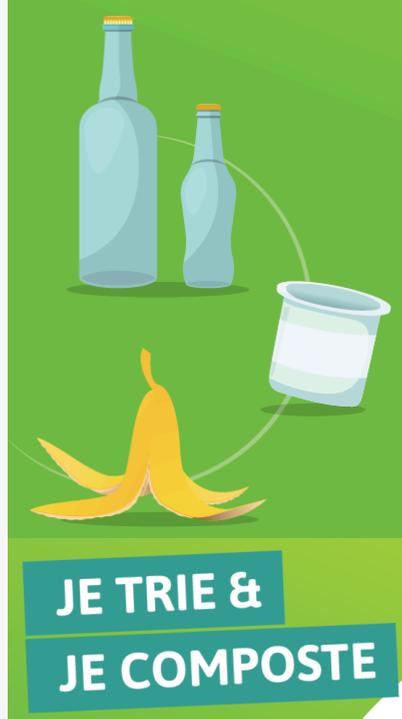
- 1- La TEOMi n'est pas une nouvelle taxe, c'est le calcul de la taxe qui change.
- 2- Pour minimiser la part incitative, veillez à sortir votre bac uniquement plein
- 3- Pour plus de facilité, adaptez la taille de votre bac à votre production de déchets
- 4- Le calcul se fait en fonction du volume de vos déchets (et non au poids). Il est lié au nombre de levées de votre bac ou de dépôts en point d'apport collectif

Pour tout comprendre de la TEOMi :

👉 <https://cc-coteauxbellevue.fr/teomi/>

▶ N°Vert 0 801 030 040

1 levée = volume total du bac comptabilisé



Qualité de l'air

Le brûlage des déchets verts

🌿 Que sont les "déchets" verts ?

Les déchets verts se composent de feuilles mortes, de tontes de pelouses, de tailles de haies, d'arbustes et de massifs, de résidus d'élagage ou de débroussaillage, etc.

🔥 Pourquoi le brûlage des déchets verts à l'air libre est-il interdit ?

Au-delà des éventuels troubles de voisinage générés (nuisances olfactives, fumées...) ou des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants en quantité importante, toxiques et cancérigènes pouvant avoir des conséquences sur l'environnement et sur la santé des populations.

La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

Source : DREAL Occitanie

💡 Le saviez-vous ?

50 kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules fines que 13 000 km parcourus par une voiture diesel récente.

source : ADEME, 2018

En France, 40 000 décès prématurés par an sont attribués à la pollution de l'air, dont plus de 2 800 en Occitanie.

source : Santé publique France, 2021

Ne brûlez plus votre ressource verte, valorisez-la ! ✓

🌀 Réduisez vos ordures ménagères et enrichissez vos sols avec le **compost** : en mélangeant vos résidus de cuisine avec vos déchets verts dans un composteur, créez votre propre terreau. Pour vous former et vous équiper, contactez-nous

🌿 Économisez du temps et de l'eau avec le **paillage** : avec des branches broyées, de la tonte de gazon, ou des feuilles mortes, vous pouvez recouvrir le sol autour de vos plantations. Cela vous économisera du temps de désherbage et de bêchage, en plus de conserver l'humidité du sol en été et de protéger du gel en hiver.

> Une tondeuse peut suffire pour broyer la majeure partie des résidus du jardin, les feuilles mortes et tailles de haie jusqu'à 1 cm de diamètre.

🌻 **Tondez différemment** : en priorisant les zones de passage aux zones moins fréquentées, il est possible de réduire nettement vos déchets de tontes. Il est possible de ne simplement pas ramasser les résidus, en les broyant finement, avec une tondeuse adaptée. Ainsi, les déchets de tonte agiront de la même façon que le paillage.



LES VÉGÉTAUX COMPOSTABLES



LE MULCHING
ET LA TONTE DIFFÉRENCIÉE



LE PAILLAGE

L'**empreinte eau** représente la quantité d'eau qui a été **réellement utilisée** dans la fabrication d'un bien ou d'un service. Elle comprend l'eau utilisée pour l'extraction des matières premières, mais aussi pour le transport ou la manutention.

[Calculer mon empreinte eau](#)



1 tomate = **13** litres d'eau
1 programme de lave-vaisselle



**Coteaux
Bellevue**
Communauté de communes



Communauté de Communes Coteaux Bellevue
19 Route de Saint-Loup Cammas, 31140, Pechbonnieu

Joindre le Service Environnement :

05 34 27 13 65

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à la newsletter du Service Environnement de la Communauté de communes.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

